



RSCCAM
Regroupement des Syndicats
de Copropriétés du
Club Azur Magog

Procès-verbal de la consultation exceptionnelle auprès du Conseil d'Administration du Regroupement des Syndicats de Copropriétés du Club Azur Magog, tenue durant quelques jours en décembre 2020, par échanges de courriels, en vue de l'adoption du budget 2021.

1. Acceptation de la procédure

Le 9 décembre 2020, les membres du Comité exécutif se réunissent virtuellement pour analyser les alternatives disponibles pour nous permettre de procéder à l'adoption du budget 2021 du RSCCAM, en situation de pandémie de la Covid-19.

La procédure suivante est retenue et proposée aux représentants des Pavillons :

1) Le Secrétaire-Trésorier, dans un courriel d'informations, résume différents points de discussions concernant les finances actuelles du RSCCAM (en référence à l'état financier en date du 1er novembre 2020) et,

2) Le Secrétaire-Trésorier résume, dans le même courriel, différents points de discussions concernant le budget 2021, suite aux échanges de courriels tenus à ce sujet entre lui et certains représentants de Pavillons et fournisseurs, durant les dernières semaines.

Plusieurs sujets courants et ajustements au budget 2021 ont fait l'objet de discussions entre les membres du Comité exécutif (voir le Procès-Verbal de la rencontre du C É).

À la suite du courriel d'information envoyé par le Secrétaire-Trésorier, les représentants de Pavillons ont été invités à soumettre leurs questions ou demandes de précisions par courriel, auxquelles le RSCCAM a donné suite (en incluant tous les représentants des Pavillons dans les échanges) en tenant compte d'une date limite pour ce faire, soit sur une période maximale de 5 jours après le courriel d'information envoyé le 11 décembre.

2. Échanges d'informations

Le 11 décembre, M. Foster fait circuler un courriel contenant plusieurs sujets d'informations. Une copie du procès-verbal de la rencontre du Comité exécutif et une copie des prévisions budgétaires amendée #1 sont également jointes à ce courriel.

Par la suite, plusieurs échanges d'informations concernant les prévisions budgétaires 2021 permettent aux représentants des Pavillons, de clarifier la proposition du Comité exécutif et de faire valoir leurs préoccupations.

Ce forum de discussions est demeuré ouvert jusqu'au mercredi 16 décembre à 17 :00.

3. Le vote est demandé

Début de la période de vote : Mercredi le 16 décembre 2020, à 18:30.

Fin de la période de vote : Vendredi le 18 décembre 2020, à 17:00

Suite à la période d'échanges d'informations, M. Foster fait circuler un courriel demandant le vote sur les items suivants :

D'entrée de jeu, M. Foster indique que les prévisions pour les postes budgétaires suivants seront ajustées de la façon suivante:

A) Frais de vérification, réduit à \$3 000

B) Assurances, réduit à \$1250

C) Ramonage des cheminées sera réduit ou augmenté selon le choix majoritaire de l'entrepreneur

D) Le nettoyage des terrains séries 100-500 sera retiré ou maintenu, selon le vote à cet effet

E) Les travaux spéciaux 2021 seront retirés ou maintenus, selon le vote à cet effet

Le vote est demandé :

1) Vote sur la procédure exceptionnelle d'adoption du budget 2021 du RSCCAM

Pavillons concernés : Tous

2) Ajout du service de nettoyage des terrains, automne 2021, au coût de \$360 par Pavillon

Pavillons concernés : 110, 120, 130, 140, 510, 520, 530 et 540.

3) Choix de l'entrepreneur pour le ramonage des cheminées

Pavillons concernés : Tous, sauf le 230, 510, 520, et 530.

4) Ajout des travaux spéciaux de mise à niveau de la signalisation, au coût de \$227 par Pavillon

Pavillons concernés : Tous

Résultat du vote

M. Foster présente le résultat du vote.

Procédure exceptionnelle d'adoption du budget 2021 du RSCCAM : **ACCEPTÉE**

A) Frais de vérification, réduit à \$3 000

B) Assurances, réduit à \$1250

C) Choix majoritaire de l'entrepreneur pour le ramonage des cheminées : **HÉBERT**

D) Le nettoyage des terrains séries 100-500 : **REFUSÉ**

E) Les travaux spéciaux pour la signalisation : **REFUSÉS**

4. Adoption des Prévisions Budgétaires 2021

Le 18 décembre 2020, M. Foster fait circuler par courriel, les prévisions budgétaires amendées version #2, suite à la consultation et le vote sur les items discutés.

Un document permettant de consulter les soumissions et contrats pour 2021 était inclus avec l'avis de convocation de la rencontre prévue pour le 20 novembre dernier. Cette rencontre a été annulée en raison de la pandémie.

La version #2 des prévisions budgétaires est accompagnée de la grille de contributions des Pavillons mise à jour pour 2021.

Le budget proposé pour 2021 totalise \$172 870 incluant les frais spécifiques aux Pavillons.

Le vote est demandé par courriel, le 18 décembre.

Début de la période de vote : Vendredi le 18 décembre 2020, à 21:30.

Fin de la période de vote : Dimanche le 20 décembre 2020, à 18:00

Adoption du budget RSCCAM 2021, version amendée #2

Résultat du vote

POUR :	21
ABSTENTION :	1
CONTRE :	0

Les prévisions budgétaires amendées, version #2, **sont adoptées.**

M. Foster rappelle l'importance de respecter les dates de dépôt des versements, **soit le 1^{er} janvier 2021 et le 1^{er} juin 2021.**

5. Date de la prochaine assemblée

La prochaine réunion sera l'Assemblée Générale Annuelle pour l'année 2020, prévue pour le printemps 2021 dans la région de Magog.

6. Fin de la démarche exceptionnelle

Mme Letarte remercie les membres du comité exécutif et les représentants des Pavillons, pour leur participation à cette démarche exceptionnelle.

Secondé par M. Martineau
Accepté à l'unanimité

CA RSCCAM 201220.001

Mme Josée Letarte
Présidente

Michel Foster
Secrétaire-trésorier